

Conférence internationale des donateurs  
New-York, le 31 mars 2010

Intervention de Monsieur Clément DUHAIME  
Administrateur de l'OIF

Seul le texte prononcé fait foi

Monsieur le Président de la République d'Haïti,  
Madame la Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique,  
Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,  
Monsieur le Premier ministre d'Haïti,  
Mesdames et Messieurs les ministres,  
Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,  
Mesdames et Messieurs,

La terrible catastrophe qui a ébranlé Haïti en janvier dernier demeure toujours dans nos esprits. Plusieurs d'entre nous, dans cette salle, ont perdu un ami, un membre de leur famille ou une connaissance. À travers la brutalité et la dureté de l'événement, leurs souvenirs resteront à jamais gravés dans nos pensées.

Le destin d'Haïti est unique. 1804, Haïti, ce petit territoire africain transplanté dans les Caraïbes, devient la première république indépendante de population noire. Le courage et la ténacité ont toujours accompagné le peuple haïtien dans tous les moments, à la fois heureux et malheureux, de son histoire.

La Francophonie veut croire, comme l'écrivain et peintre haïtien Franketienne, en l'énergie et la résilience du peuple haïtien. Il doit puiser à travers cette catastrophe, la force nécessaire pour un réveil collectif, avec la même énergie et la même conviction de dépassement des épreuves. C'est grâce à la mobilisation de tout le peuple haïtien que le véritable saut qualitatif attendu pourra être réalisé.

Comme le Secrétaire général des Nations unies vient de l'affirmer, la reconstruction doit nécessairement viser à un « construire mieux ». Et je rajouterai que cela passe par une refondation, c'est-à-dire, le fait des Haïtiens eux-mêmes. Le terme de « refondation » retenu par la République d'Haïti n'est d'ailleurs pas anodin, il traduit la volonté du gouvernement de redresser le pays sur les fondements de la culture et de l'identité haïtienne.

Il prolonge les choix toujours assumés de la République d'Haïti qui, sans renier ses racines africaines ni ses valeurs culturelles propres, reste le relais privilégié de la Francophonie dans les Caraïbes.

Comme l'a affirmé avec force notre Secrétaire général, le Président Abdou Diouf, la Francophonie est et sera toujours aux côtés du peuple haïtien. Soyez-en pleinement assurés Monsieur le Président et Monsieur le Premier Ministre.

Haïti kampé bò koté nou, dépi òganizasyon nou an te fèt. Li te édé avansé nan réyonman lang fransé a, pa pozisyon estratéjik li yo. Jodi a, la francofoni ap rété bò koté li, pou édél, nan respè reyinyon plizyè idantitel yo, pou li leve, é pran desten li an chaj.

*[Haïti est à nos côtés depuis la naissance de notre Organisation. Il a contribué au rayonnement de la langue française par ses positionnements stratégiques. Aujourd'hui, la Francophonie sera à ses côtés pour l'aider, dans le respect de ses identités plurielles, à se relever et à prendre en main son destin.]*

Notre Organisation n'a pas vocation à se substituer aux grands bailleurs de fonds. Elle n'en n'a ni l'ambition ni les moyens. Elle compte plutôt inscrire son action dans un souci constant d'apporter une valeur ajoutée, en se positionnant sur son savoir-faire spécifique et en mobilisant l'expertise diverse et variée que recèle son espace.

Il nous incombe ainsi de nous inscrire dans le ***Plan d'action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti*** présenté par le Gouvernement de la République d'Haïti avec le concours de la communauté internationale.

Comme à son habitude, la Francophonie entend agir de manière concertée et coordonnée par rapport aux actions menées par les autres organisations multilatérales, sur la base de projets ciblés, déployés sur le terrain dans le cadre de partenariats, tant avec les autorités gouvernementales qu'avec les autres organisations multilatérales et bilatérales.

La Francophonie a préparé un plan d'action qui s'inscrit dans les deux domaines prioritaires retenus par les autorités haïtiennes :

- **la refondation sociale** dans le cadre de laquelle la Francophonie se propose d'œuvrer à la refondation du système éducatif et de l'enseignement supérieur ;
- **la refondation institutionnelle** où les actions proposées se concentrent sur la réforme du secteur de la justice et l'Etat de droit et à la refondation.

Notre projet d'appui à la justice, mené déjà depuis quelques années sur des financements européens et canadiens, sera redéployé en tenant compte des nouveaux besoins auxquels fait face dorénavant l'appareil judiciaire haïtien et selon les orientations que les autorités font valoir.

La refonte et la modernisation du système éducatif constitue une réelle opportunité pour instaurer une éducation publique et un enseignement supérieur de qualité capable d'assurer la scolarisation de tous les enfants d'Haïti.

Notre engagement actif et solidaire avec le peuple haïtien peut se mesurer sur la base du réseau que constitue la Francophonie : le tiers de nos membres sont membres des Nations Unies, nous disposons d'un réseau de 728 universités membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), de 203 villes membres de l'Association internationale des Maires francophones et d'une télévision francophone, TV5Monde, qui diffuse dans le monde entier.

La participation financière francophone pour Haïti est conséquente. La contribution bilatérale des États et gouvernements est estimée à environ 500 millions de dollars provenant de cinq continents francophones. À cela s'ajoute le Plan d'action préparé par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) (qui est à votre disposition) avec le concours de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et des opérateurs de la Francophonie (AUF, AIMF et TV5Monde).

Il prévoit un effort supplémentaire de près de 70 millions de dollars pour mettre en œuvre les actions identifiées.

La Francophonie est ainsi disposée, si vous lui en donnez les moyens, à prendre pleinement sa part dans cette œuvre fondamentale pour l'avenir d'Haïti. Nous y mettrons autant d'énergie que de cœur, avec l'expression de notre pleine solidarité avec le peuple haïtien.

Je vous remercie.